

BULLETIN DU P. C. M.

PARAISANT SIX FOIS PAR AN

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

DES

Ingénieurs des Ponts et Chaussées
et des Mines

SIÈGE SOCIAL

Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
28, Rue des Saints-Pères, PARIS



CHARLES-LAVAUZELLE & C^{IE}

Éditeurs militaires

PARIS, Boulevard Saint-Germain, 124
LIMOGES, 62, Avenue Baudin | 53, Rue Stanislas, NANCY

SOMMAIRE

- I. — Nominations, mutations, retraites, démissions.
 - II. — Modifications à la liste générale des ingénieurs
 - III. — Procès-verbaux des séances du Comité (séances des 5 et 22 mars 1929) et annexe au procès-verbal de la séance du 22 mars
 - IV. — Documents :
 - A. — Correspondance échangée entre M. le président du P. C. M. et M. le secrétaire général des ingénieurs des manufactures de l'Etat, au sujet du relèvement des traitements.
 - B. — Lettre de M. le Président du P. C. M. à M. le Ministre des travaux publics au sujet de la tournée d'Algérie, et réponse de M. le Ministre.
 - C. — Programme de la tournée en Algérie.
 - D. — Composition de la commission de réforme du département de la Seine pour les années 1929 et 1930.
-

I

Nominations, Mutations, Retraites, Démissions.

Par arrêté du 4 mars 1929, M. RICHARD, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des mines, à Paris, a été mis, sur sa demande, à dater du 16 mars 1929, à la disposition du gouvernement colombien pour remplir les fonctions de conseiller technique pour les chemins de fer. Il sera placé dans la situation de service détaché prévue par l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913.

Par arrêté du 5 mars 1929, M. RASCOL, ingénieur en chef de 1^{re} classe des ponts et chaussées, à Poitiers, a été chargé, à la résidence de Paris, à dater du 16 mars 1929, du service du contrôle des voies et des bâtiments des réseaux de chemins de fer des Ceintures et d'Orléans, en remplacement de M. PREDHOMEAU, appelé à une autre destination.

Par arrêté du 5 mars 1929, M. PREHOMEAU, ingénieur en chef de 2^e classe des ponts et chaussées, à Paris, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Poitiers, à dater du 16 mars 1929, du service ordinaire des ponts et chaussées du département de la Vienne, en remplacement de M. RASCOL, appelé à une autre destination.

Par arrêté du 5 mars 1929, M. JORDAN, ingénieur en chef de 2^e classe des ponts et chaussées, à Tulle, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Bourges, à dater du 16 mars 1929, des services ci-après désignés, en remplacement de M. HARRY, précédemment appelé à une autre destination, savoir :

- 1^{er} Service ordinaire des ponts et chaussées du département du Cher ;
- 2^e Service du canal du Berry ;
- 3^e Service de contrôle des lignes de chemins de fer de Sancoins à Lapeyrouse et de Châteaumeillant à La Guerche ;

4^e Service hydrométrique et d'annonce des crues du bassin du Cher (à l'exception du département d'Indre-et-Loire).

Aux termes d'un arrêté du 5 mars 1929, M. RIONDEL, ingénieur des travaux publics de l'Etat, cessera d'être chargé de la subdivision d'Annemasse. Il assurera l'intérim des fonctions d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de l'arrondissement de Saint-Julien du service ordinaire des ponts et chaussées du département de la Haute-Savoie.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 1^{er} mars 1929.

Par arrêté du 5 mars 1929, a été reportée du 16 février 1929 aux dates ci-après, par application de l'article 7 de la loi du 1^{er} avril 1923 et de l'article 23 de la loi du 9 décembre 1927, l'ancienneté dans la 3^e classe de leur grade des ingénieurs des ponts et chaussées dont les noms suivent :

MM.

BERNARD (Paul), 16 octobre 1924.

PETIT (Daniel), 20 octobre 1924.

Par décret du 6 mars 1929, M. COLSON (Léon-Clément), vice-président du Conseil d'Etat, admis, par décret du 20 novembre 1928, à faire valoir ses droits à la retraite, à dater du 13 novembre 1928, a été rayé des cadres des inspecteurs généraux de 1^{re} classe des ponts et chaussées, à partir de la même date.

Par arrêté du 6 mars 1929, a été reportée, par application de la loi du 26 janvier 1927, du 1^{er} juillet 1927 au 21 février 1925, l'ancienneté dans la 2^e classe de son grade de M. WENDLING, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

Par décret du 6 mars 1929, a été acceptée la démission d'ingénieur au corps

des mines de M. DARGEON (Jean-Emile-Philippe).

Par arrêté du 28 mars 1929, M. BONNEVAY, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des ponts et chaussées, remis par le ministère des colonies à la disposition de l'administration des travaux publics, a été mis, sur sa demande, à dater du 1^{er} mars 1929, à la disposition de l'administration des chemins de fer de l'Etat, pour occuper les fonctions d'ingénieur en chef adjoint du service de l'exploitation du réseau de l'Etat.

Il sera placé dans la situation de service détaché, conformément aux dispositions de l'article 64 de la loi de finances du 13 juillet 1911.

Par arrêté du 28 mars 1929, M. THOUARD, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des ponts et chaussées, à Meaux, a été placé, à dater du 1^{er} avril 1929, sur sa demande, dans la situation de congé hors cadres et autorisé à entrer au service de la Société des chemins de fer du Sud de l'Indochine.

Par arrêté du 28 mars 1929, M. RUMFLER, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des ponts et chaussées, remis par le ministère de l'air à la disposition de l'administration des travaux publics, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Meaux, à dater du 1^{er} avril 1929, des services ci-après désignés, en remplacement de M. THOUARD, mis en congé hors cadres, savoir :

1^o Arrondissement du Nord du service ordinaire des ponts et chaussées du département de Seine-et-Marne;

2^o 1^{er} arrondissement du service de la Marne canalisée, depuis le pont de la route nationale n^o 51, à Epernay, jusqu'à son confluent avec la Seine, à Charenton;

3^o Arrondissement unique du service du contrôle des études et travaux de la ligne de chemins de fer d'Esblly à Coulommiers.

Il a été attaché, en outre, au service hydrométrique et d'annonce des crues de la Marne (dans les départements de l'Aisne et de Seine-et-Marne, en amont du confluent du Grand-Morin).

Par arrêté du 27 mars 1929, M. TATON, ingénieur ordinaire de 2^e classe des ponts et chaussées, à Paris, a été placé, sur sa demande, à dater du 1^{er} avril 1929, dans la situation de congé hors cadres et autorisé à entrer au service de

la compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris en qualité d'ingénieur en chef.

Par arrêté du 27 mars 1929, M. SIMONNET, ingénieur ordinaire de 2^e classe des ponts et chaussées, à Lille, a été placé, sur sa demande, à dater du 1^{er} avril 1929, dans la situation de congé hors cadres et autorisé à entrer au service de la Société générale des transports départementaux en qualité d'ingénieur en chef des études.

Par arrêté du 29 mars 1929, M. LAFAY, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des mines, à Valenciennes, a été chargé, à la résidence de Paris, des fonctions de rapporteur de la Commission centrale des machines à vapeur.

M. RICARD, ingénieur ordinaire de 2^e classe des mines, à Clermont-Ferrand, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Valenciennes, du sous-arondissement minéralogique de Valenciennes, en remplacement de M. LAFAY.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 16 mars 1929.

Par décret du 29 mars 1929, M. DEBARNOT (Edmond-François), ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des ponts et chaussées, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à dater du 5 avril 1929, à titre d'invalidité, par application des articles 20 et 27 de la loi du 14 avril 1924.

Par décret du 29 mars 1929, les ingénieurs ordinaires de 1^{re} classe des ponts et chaussées dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, ont été nommés ingénieurs en chef de 2^e classe, pour prendre rang du 1^{er} avril 1929, savoir :

MM.

LANGUEREAU (Gaston-Théophile).
DE BRUN (Charles).
DESPUJOLS (Marcel-Gabriel).
BOUTTEVILLE (Roger-Marie).

Par arrêté du 11 avril 1929, M. RABY, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des mines, remis par le ministère des colonies à la disposition de l'administration des travaux publics, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Paris, à dater du 16 mars 1929, en remplacement de M. RICHARD, appelé à une autre destination, du 1^{er} arrondissement du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Etat, et adjoint, en outre, à l'in-

...en chef chargé du service de la division du contrôle de l'exploitation technique des chemins de fer d'intérêt général et du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Etat.

Par décret du 14 avril 1929, M. Alexandre ARON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, hors classe, a été nommé directeur général de l'Office national des assurances sociales, à dater du 15 avril 1929.

Par décision ministérielle du 16 avril 1929, a été fixée au 1^{er} mai 1929 la date de la cessation effective des services de M. LELOUTRE, inspecteur général de 1^{re} classe des ponts et chaussées, précédemment admis à faire valoir ses droits à la retraite et maintenu en fonctions jusqu'à la remise de son livret de pension. A été fixé, en conséquence, au 1^{er} mai 1929, la date d'exécution du décret du 12 septembre 1928, portant nomination de M. KAUFFMANN au grade d'inspecteur général de 1^{re} classe des ponts et chaussées.

Par décret du 14 avril 1929, a été acceptée la démission d'ingénieur au corps des ponts et chaussées de M. NEBOUR (Dan-Auguste), ingénieur ordinaire de 3^e classe.

Par décret du 14 avril 1929, M. ROUSSEAU (Albert-Adolphe), ingénieur des travaux publics de l'Etat, a été nommé ingénieur ordinaire de 3^e classe des ponts et chaussées, pour prendre rang du 16 avril 1929.

Par arrêté du 14 avril 1929, M. ROUSSEAU, ingénieur ordinaire de 3^e classe des ponts et chaussées, a été chargé, sur

sa demande, à la résidence de Lille, à dater du 16 avril 1929, de l'arrondissement de Lille, du service des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, en remplacement de M. SIMONNET, mis en congé hors cadres.

Il sera attaché, en outre, au service hydrométrique et d'annonce des crues de la partie française des bassins de l'Escaut et de l'Yser.

Par arrêté du 18 avril 1929, M. ARMAND, inspecteur général de 1^{re} classe des ponts et chaussées, a été nommé, à dater du 1^{er} mai 1929, président de la 2^e section du conseil général des ponts et chaussées, en remplacement de M. LELOUTRE, admis à la retraite.

Par arrêté du 18 avril 1929, M. ARNOULD, ingénieur ordinaire de 3^e classe des ponts et chaussées, remis par le ministère des colonies à la disposition de l'administration des travaux publics, a été attaché, à la résidence de Bordeaux, à dater du 16 avril 1929, au service des forces hydrauliques du Centre, en remplacement de M. BACHET, précédemment appelé à une autre destination.

Par arrêté du 24 avril 1929, M. RASCOL, ingénieur en chef de 1^{re} classe des ponts et chaussées, précédemment chargé, à la résidence de Paris, du service du contrôle de la voie et des bâtiments des réseaux de l'Etat, des Ceintures et d'Orléans, a été adjoint, à dater du 16 mars 1929, à la direction du contrôle des travaux de lignes nouvelles et de la voie et des bâtiments des chemins de fer d'intérêt général.

II

Modifications à la liste générale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines.

I. — ADHÉSIONS A L'ASSOCIATION.

MM.

BERNARD (Paul), I. O. P.
COLIN (Henri), E. I. P.

M.

GRANGE, E. I. P.

II. — DÉMISSIONS DE L'ASSOCIATION.

M. BERTHELOT, I. O. M.

III. — DÉCÈS.

MM.

DOËR, I. G. P., en retraite.
ZURCHER, I. C. P., en retraite.

MM.

ASSY, I. O. P., en retraite.
HAUSSER, I. O. P., en retraite.

IV. — CHANGEMENTS OU COMPLÈMENTS D'ADRESSE.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Ingénieur en chef.

M. SENTENAC, 34, rue Copernic, Paris
(16°).

Ingénieurs ordinaires.

MM.

ARNOULD, 22, rue Vital-Carles, Bor-
deaux.

BONFILS, 41, rue Gounod, Nice.

BORDIER, 51, avenue de Ségur, Paris
(7°).

CHARRON, 20, quai de La Mégisserie,
Paris (1°).

CHAVAGNAC, 9, rue Monge, Meudon (Sei-
ne-et-Oise).

COMBET, 58, cours Puget, Marseille.

DUMAS (Fernand), 11, rue du Chat,
Laon.

GEOFFROY, 1, quai Dingler, Les Sablons
d'Olonne.

JONDET, 21, avenue de Châtillon, Paris
(14°).

LE PORT, 10, square Carpeaux, Paris
(18°).

MARTIN (Charles), boulevard Bertin
Le Puy.

MITAULT, 159, rue Gauthier-de-Rumilly,
Amiens.

PETEL, 41, boulevard Henri-IV, Paris
(4°).

RUMPLER, rue de Change, Meaux (Sei-
ne-et-Marne).

TATON, 48, quai de La Rapée, Paris
(12°).

TRUMELLET, Agence économique de l'Alsace
F, 159, boulevard Haussmann, Paris
(8°).

Élèves ingénieurs

MM

LOIN (Henri), sous lieutenant au 32^e
bataillon du génie, Hussein Dey (Algerie)
FRANGE, sous lieutenant au 32^e batail
lon du génie, Hussein Dey (Algerie)

MINES

Ingénieurs ordinaires

MM

RICARD (Pierre), Valenciennes
RICHARD (Charles), conseiller technique
pour les chemins de fer, Bogata (C^o
lombie)

V. — ERRATA AU « BULLETIN N° 1 ».

Page 21 — M DELATRE (Alexandre),
I O P, est societaire
Page 23 — M MARTIN (Charles), I O
P, est societaire perpetuel

Page 34 — M REBUFFEL, I O P, est
societaire perpetuel
Page 39 — M MARCHAL (Charles), I
O M, est societaire

III

Procès-verbaux des séances du Comité

Séance du 5 mars 1929.

Présents . MM. MONET, BÈS DE BERG, BOULLOCHE, GEORGES, BEAU, CLAUDON, DELMÉ, FONTAINE, GENTHIAL, LA DINART (Henri), PLANTARD, RIDET, THIBAULT, HÉMAR.

Excusés : MM. CARNEL, GIRIATE, WAHL.

LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Tournée en Algérie.

Grâce à l'appui de M. André Homberg, président de la Compagnie Générale Transatlantique, le P. C. M. a pu obtenir de cette Compagnie une réduction de 50 p. 100 sur le prix des billets de la traversée.

Le camarade THIBAULT suggère une variante entre Orléans ville et Alger, en passant par Ténès et la côte. La question sera soumise à M. l'Inspecteur général VIGARL.

Tournée parisienne.

Le camarade DELMAS demande, dans une lettre adressée au Président, la reprise de la tradition de la tournée parisienne.

Après un échange de vues, le Comité décide d'organiser cette année une tournée de trois à quatre jours dans la région parisienne, tournée qui aurait lieu, en principe, fin mai.

Le Secrétaire est chargé d'établir un programme.

Abonnements au journal « Le Temps »

LE SECRÉTAIRE signale au Comité que le journal *Le Temps* fait des conditions particulières d'abonnements à certains corps de fonctionnaires comme les magistrats.

Le Comité fera une démarche auprès de la Direction du

Temps, en vue d'obtenir les mêmes conditions pour les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines.

Traitements.

LE PRÉSIDENT a reçu une lettre du secrétaire de l'Association des ingénieurs des manufactures de l'Etat, relative au relèvement du traitement des élèves ingénieurs, et demandant une action parallèle du P. C. M. auprès de l'Administration des travaux publics.

Après une intervention du camarade HÉMAR, le Comité décide de ne pas séparer cette question du relèvement général des traitements à partir du 1^{er} janvier 1929.

Après un long échange de vues, le Comité décide de demander les traitements provisoires suivants à partir du 1^{er} janvier 1929 :

Elèves ingénieurs.	12.000	»
Ingénieur ordinaire :		
3 ^e classe.	22.000	»
2 ^e classe.	26.000	»
1 ^{re} classe.	30.000	»
Ingénieur en chef :		
2 ^e classe.	40.000	»
1 ^{re} classe.	44.000	»
Hors classe.	48.000	»
Inspecteur général :		
2 ^e classe.	60.000	»
1 ^{re} classe.	70.000	»
Inspecteur général des ponts et chaussées, président de section et vice-président, adjoit du Conseil général des mines.	80.000	»
Vice-président des Conseils généraux des ponts et chaussées et des mines.	90.000	»

Etant entendu que ces traitements constituent le minimum de ce que nous pouvons admettre pour l'année 1929 et seront suivis, ultérieurement, de nouveaux relèvements.

Une audience sera demandée au Ministre dans la semaine du 17 au 25 mars, au cours de laquelle le Comité exposera sa manière de voir sur la question des traitements et remettra au Ministre une lettre fixant le minimum demandé provisoirement pour l'année 1929.

Reclassement pour services militaires.

Le Comité décide que le P. C. M. n'interviendra pas, pour le moment, dans cette question; quand l'Administration centrale aura pris une décision et sorti son annuaire, la question pourra être reprise.

Le prochain Comité précédera l'audience accordée par le Ministre.

Le Secrétaire,

DEYMIÉ.

Le Président,

MONET.

Séance du 22 mars 1929.

Présents : MM. MONET, BÈS DE BERC, BOULLOCHE, GEORGES WAHL, BEAU, CARNEL, CLAUDON, DEYMIÉ, GENTHIAL, LUDINARD (Henri), PLANTARD, RIDET, THIBAUT, HÉMAR.

Excusés : MM. FONTAINE et GIRETTE.

LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Audience accordée par le Ministre des travaux publics.

Le Ministre des travaux publics a bien voulu recevoir, dans la matinée, le Comité du P. C. M. conduit par M. le Président MONET. Le but de cette démarche était d'attirer l'attention du Ministre sur le mécontentement soulevé, dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, par le retard apporté au relèvement des traitements; au cours de l'audience, une lettre a été laissée au Ministre, précisant les traitements minima et provisoires demandés par le P. C. M. pour l'année 1929, tels qu'ils avaient été arrêtés dans la précédente séance du Comité. Cette lettre sera publiée dans le *Bulletin* du P. C. M.

Sur la demande du Ministre, le Comité du P. C. M. a indiqué sa manière de voir en ce qui concernait la question des congés hors cadre.

Le Ministre a bien voulu assurer le Comité que son but était de retenir les ingénieurs par des traitements suffisants, et il a ajouté qu'il tiendrait compte des observations que le Comité lui avait soumises.

Décret de 1906.

Le PRÉSIDENT a reçu une lettre de M. ROTH, formulant diverses critiques contre le décret du 18 décembre 1906.

Les questions soulevées sont complexes; toutefois, dès maintenant, le ministère a donné l'assurance que, pour 1929, les répartitions de l'article 2 et les retenues de l'article 4 du décret de 1906 seraient faites et portées à la connaissance des ingénieurs vers le milieu de l'année.

M. Roth en sera avisé.

Frais de contrôle des distributions d'énergie électrique.

La répartition des frais de contrôle de distribution d'énergie électrique donne lieu à diverses observations.

M. BOULLOCHE est chargé de se renseigner sur cette question auprès de l'Administration centrale.

La prochaine réunion du Comité est fixée au mardi 30 avril, à 14 h. 30.

Le Secrétaire,

DEYMIÉ.

Le Président,

MONET.

Lettre remise à M. le Ministre des travaux publics au cours de l'audience du 22 mars 1929.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous exposer respectueusement que l'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines est vivement préoccupée du fait qu'aucune mesure ne paraît avoir encore été prise pour fixer à nouveau, tout au moins provisoirement, les traitements des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, compte tenu de la situation créée par la stabilisation.

L'échelle de nos traitements a été fixée en dernier lieu, avant la stabilisation par les décrets du 31 décembre 1927 et nous avons de suite appelé l'attention sur les erreurs manifestes que révèle cette échelle. Nous avons insisté pour obtenir des relèvements qui, seuls, pouvaient mettre fin à une situation inadmissible; tenant compte cependant des difficultés budgétaires, nous étions très modérés dans nos revendications.

Depuis, la stabilisation est intervenue: elle entraîne, d'après les déclarations mêmes faites devant le Parlement par M. le Président du Conseil, Ministre des finances, le payement en or des traitements des fonctionnaires, au taux adopté pour cette opération, c'est-à-dire l'application du coefficient 5. La réalisation de cette solution pouvait ne pas être immédiate, mais il semblait certain que, dès 1929, l'application d'un coefficient provi-

soire variable entre 4 et 5 était tout au moins assurée et l'on pouvait espérer, d'après les assurances données, que l'application générale du coefficient 5 suivrait dès le 1^{er} janvier 1930, si même ce délai n'était pas avancé.

A la suite des déclarations de M. le Président du Conseil, des crédits ont été votés; mais aucune réalisation n'est intervenue. Le mécontentement et le découragement soulevés par les décrets de 1927, tout d'abord calmés devant les assurances données par M. André Tardieu et devant celles de M. le Président du Conseil, reparaissent à nouveau et se manifestent d'une façon très vive.

Les ingénieurs des deux corps des ponts et chaussées et des mines ne peuvent admettre qu'il ne leur soit pas donné dès cette année, à partir du 1^{er} janvier dernier et provisoirement, tout au moins les traitements suivants :

Elèves ingénieurs.	12.000 »
Ingénieurs ordinaires :	
3 ^e classe.	22 000 »
2 ^e classe.	26 000 »
1 ^{re} classe.	30.000 »
Ingénieurs en chef :	
2 ^e classe.	40 000 »
1 ^{re} classe.	44 000 »
Hors classe.	48.000 »
Inspecteurs généraux :	
2 ^e classe.	60 000 »
1 ^{re} classe.	70 000 »
Inspecteurs généraux des ponts et chaussées, présidents de section et vice-président adjoint du Conseil général des mines.	80.000 »
Vice-présidents des Conseils généraux des ponts et des mines.	90.000 »

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien leur donner cette satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.

Pour le Comité de l'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines :

Le Président,
MONET.

IV

Documents

A. — Lettre de M. le Président de l'association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines à M. Courtet, ingénieur des manufactures de l'Etat, secrétaire général des ingénieurs des manufactures de l'Etat.

Paris, le 12 mars 1929.

Monsieur le Secrétaire et cher Camarade,

J'ai bien reçu votre lettre relative à la demande de relèvement de traitements en faveur des élèves ingénieurs des services civils.

Après examen de la question, le Comité du P. C. M. a décidé de ne pas séparer cette question du relèvement général des traitements à obtenir progressivement à partir du 1^{er} janvier 1929.

Il a été, en même temps, d'avis que nos actions devaient être concertées pour être plus efficaces.

Je vous communique donc les chiffres de traitements provisoires que le Comité du P. C. M. compte demander à partir du 1^{er} janvier 1929 :

Elèves ingénieurs.	12.000	»
Ingénieurs ordinaires :		
3 ^e classe.	22.000	»
2 ^e classe.	26.000	»
1 ^{re} classe.	30.000	»
Ingénieurs en chef :		
2 ^e classe.	40.000	»
1 ^{re} classe.	44.000	»
Hors classe.	48.000	»
Inspecteurs généraux :		
2 ^e classe.	60.000	»
1 ^{re} classe.	70.000	»

Etant entendu que cette échelle de traitements constitue le minimum de nos revendications pour l'année 1929 et sera suivie ultérieurement de nouveaux relèvements.

Comme nous devons faire très prochainement une démarche auprès du Ministre des travaux publics dans ce sens, je vous serais obligé de me communiquer, le plus tôt possible, l'échelle de traitements que vous comptez demander pour l'année 1929 et de bien vouloir me tenir au courant des démarches que vous comptez faire auprès de votre administration.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Camarade, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
MONET.

Réponse de M. le Secrétaire général de l'Association des ingénieurs des manufactures de l'Etat à M. le Président de l'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines.

Paris, le 16 avril 1929.

Monsieur le Président et cher Camarade,

J'ai bien reçu votre lettre du 12 mars, par laquelle vous m'avez indiqué que le Comité du P. C. M. avait décidé de ne pas séparer la question de relèvement des traitements des élèves ingénieurs de celle du relèvement général des traitements à obtenir progressivement à partir du 1^{er} janvier 1929.

Je dois vous signaler que c'est précisément en ce sens que le Ministre des finances a répondu, le 22 mars dernier, à la note que notre administration lui avait transmise en vue d'obtenir immédiatement, comme nous le lui avions demandé, l'application du chiffre de 12.000 francs; il n'en reste pas moins que la réponse du Ministre constitue une promesse à peu près ferme d'adopter dès 1929 le chiffre de 12.000 francs.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu m'indiquer, d'autre part, les chiffres de traitements provisoires que votre Comité comptait demander à partir du 1^{er} janvier 1929. Je les ai immédiatement portés à la connaissance de notre bureau qui a décidé, après examen, de les adopter sans aucune modification et de les considérer également comme constituant le minimum de ses revendications pour 1929.

Ainsi nous retrouvons-nous parfaitement à l'unisson pour entreprendre une action efficace, action que nous allons commencer, en ce qui nous concerne, cette semaine même, par une démarche auprès de notre Direction générale et du Ministre.

Je ne manquerai pas de vous tenir, par la suite, au courant du développement de cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de respectueuse camaraderie.

M. COURTET,

Ingénieur en chef des manufactures de l'Etat; Secrétaire général de l'Association des ingénieurs des manufactures de l'Etat (Direction générale des manufactures de l'Etat, ministère des finances, Paris).

B. — Lettre de M. le Président de l'association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines à M. le Ministre des travaux publics.

Paris, le 23 mars 1929.

Monsieur le Ministre,

Notre Association organise, cette année, une tournée d'étude en Algérie, du 8 au 19 avril, dont le programme comporte notamment les visites des barrages de l'oued Fodda et du Ghrif, des ports d'Oran et d'Alger.

En raison du caractère technique que présente ce voyage, nous avons l'honneur de vous demander de vouloir bien autoriser les ingénieurs, mem-

bres de notre Association, à y prendre part et leur accorder une permission d'absence à cet effet, sous réserve qu'ils obtiendront l'assentiment du préfet de leur département.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Le Président,
MONET.

××

Paris, le 3 avril 1929.

Le Ministre à M. le Président de l'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines.

Vous m'avez fait connaître que l'Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines a l'intention d'organiser, du 8 au 19 avril, une tournée d'études en Algérie, dont le programme comporte notamment les visites des barrages de l'oued Fodda et du Ghrib, des ports d'Oran et d'Alger.

J'ai l'honneur de vous informer que j'autorise les ingénieurs, membres de l'Association, à prendre part à cette tournée, sous la réserve qu'ils obtiendront l'assentiment du préfet de leur département.

Il n'est pas nécessaire que les préfets avisent l'Administration des permissions d'absence qu'ils accorderont aux ingénieurs dans cette circonstance. Je désirerais recevoir, au sujet de cette tournée, un compte rendu susceptible d'être inséré dans les Annales des ponts et chaussées.

Le Ministre des travaux publics,
Pierre FARGOT.

C. — Programme de la tournée en Algérie.

I. — PARTIE COMMUNE AUX DEUX ITINÉRAIRES.

Samedi 6 avril. — Départ de Marseille. Embarquement à 16 heures sur le *Figuig*, de la Compagnie Générale Transatlantique.

Lundi 8 avril. — Arrivée à Oran vers 6 heures du matin. Visite de la ville et du port. Départ pour Tlemcen à 17 h. 8. Dîner en wagon-restaurant. Arrivée à Tlemcen à 21 h. 42.

Mardi 9 avril. — Visite de Tlemcen et des environs à pied dans la matinée, en autos dans l'après-midi. Départ par train spécial vers 20 heures. Arrivée vers 4 heures du matin soit à Orléansville, soit à l'oued Fodda, où les wagons réservés à la tournée seront garés jusqu'au matin.

Mercredi 10 avril. — Départ par les auto cars venus d'Alger vers 7 heures du matin. Petit déjeuner au barrage de l'oued Fodda. Visite du barrage. Déjeuner à Affreville. Dîner et cou-

cher au barrage du Ghrib. Les wagons du train spécial pourront reprendre à Oued-Fodda et amener le soir même à Alger les excursionnistes qui renonceraient à la visite du barrage du Ghrib.

Jeudi 11 avril. — Du Ghrib à Médéa, Blida et Tipaza. Déjeuner à Tipaza. Arrivée à Alger dans l'après-midi.

Vendredi 12 avril. — Séjour à Alger. Visite du port. Les deux itinéraires se séparent à Alger.

II. — ITINÉRAIRE NORD A PARTIR D'ALGER.

Samedi 13 avril. — Alger à Bou-Saada. Déjeuner à Sidi-Aïssa.

Dimanche 14 avril. — Bou-Saada à Biskra.

Lundi 15 avril. — Dans la matinée, excursion aux environs de Biskra. Dans l'après-midi, de Biskra à Batna.

Mardi 16 avril. — De Batna à Timgad. Visite des ruines de Timgad. Déjeuner à Batna. Dans l'après midi, de Batna à Constantine.

Mercredi 17 avril. — Visite de Constantine le matin. L'après-midi, de Constantine à Djidjelli.

Jeudi 18 avril. — De Djidjelli à Kerrata. De Kerrata à Bougie.

Vendredi 19 avril. — De Bougie à Tizi-Ouzou, par Mekla et Fort-National. Déjeuner à Tizi-Ouzou. Arrivée à Alger dans l'après-midi.

Samedi 20 avril. — Embarquement à Alger pour Marseille à 12 heures sur le *Gouverneur-Général-Gueydon*, de la Compagnie Générale Transatlantique.

III. — ITINÉRAIRE SUD A PARTIR D'ALGER.

Samedi 13 avril. — Alger - Laghouat.

Dimanche 14 avril. — Laghouat - Ghardaïa.

Lundi 15 avril. — Séjour à Ghardaïa.

Mardi 16 avril. — Ghardaïa - Laghouat.

Mercredi 17 avril. — Laghouat - Bou-Saada.

Jéudi 18 avril. — Bou-Saada - M'Sila - Bordj-bou-Argeridj - Michelet.

Vendredi 19 avril. — Michelet - Tizi-Ouzou, où se fait la jonction avec l'itinéraire nord.

Samedi 20 avril. — Départ pour Marseille.

D. — Programme de la commission de réforme du département de la Seine (fonctionnaires et agents de services extérieurs du ministère des travaux publics) pour les années 1929 et 1930.

GROUPE I.

Représentants titulaires : MM. Bès de Berc et Claise.

Représentants suppléants : MM. Parent et Prince.

GROUPE II.

Représentants titulaires : MM. Loirer et Parmentier.

Représentants suppléants : MM. de Rouville et Collignon.

GROUPE III.

Représentants titulaires : MM. Fontaine et Lang

Représentants suppléants : MM. Dugas et Plantard.

GROUPE IV.

Représentants titulaires : MM. Mascot et Lagorgette.

Représentants suppléants : MM. Lapeyre et Fourrey.

GROUPE V.

Représentants titulaires : MM. Chenevière et Fabre (Gaston).

Représentants suppléants : MM. Sagot et Tritsch.

GROUPE VI.

Représentants titulaires : M^{lle} Guitton et M. Herbillon.

Représentants suppléants : M^{mes} Lenne et Minard.

GROUPE VII.

Représentants titulaires : MM. Marié et Groux.

Représentants suppléants : MM. Kervadec et Valancony.

Le Gérant M. LE CREURER,
117, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e)

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 4.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — NANCY, 53, Rue Stanislas — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

- P. BARATON, sous-intendant militaire de 1^{re} classe. — **En Argentine :**
TOME I^{er}. — **L'élevage et les industries qui en dérivent.** In-8^o de 228 pages, avec cartes, photographies et tableaux..... 12
(Honneur d'une souscription du ministère de la guerre.)
TOME II. — **L'agriculture et les industries qui en dérivent.** In-8^o de 184 pages, avec cartes, graphiques et tableaux..... 9
(Prix Pra, de la Société de géographie.)
-
- P. BARATON, sous-intendant militaire de 1^{re} classe. — **Viande congelée**
Exploitation des frigorifiques. In-8^o de 402 pages..... 7
(Honoré d'une souscription du ministère de la guerre.)
-
- Vétérinaire A. CARRIERE — **De l'inspection des viandes.** Guide à l'usage des officiers d'approvisionnement et des officiers de distribution des corps de troupes. In-8^o de 176 pages (1908)..... 5
-
- Vétérinaire en premier L. MONIER et E. HUON, vétérinaire en chef des abattoirs de Marseille — **Guide pratique de l'inspection des viandes**
Contrôle de la salubrité et de la qualité des fournitures de viande. In-8^o de 166 pages, relié toile (1909)... 6
-
- Intendant militaire NONY, ancien professeur à l'École supérieure de guerre — **L'intendance en campagne** (3^e édition) Grand in-8^o de 524 pages.... 26
(Honoré d'une souscription du ministère de la guerre)
-
- Intendant militaire CHAYROU — **De l'art d'acheter à l'art d'agir.** Recherche d'un criterium pour choisir entre deux achats; pour décider entre deux actions
Préface de M. Marcel Déat, agrégé de philosophie In-8^o de 176 pages .. 15
(Honneur d'une souscription du ministère de la guerre.)
-
- Sous-intendant militaire CHAPLAIN, breveté d'état-major. — **Revue de liquidation et centralisation.** Exposé raisonné, théorique et pratique (3^e édition) In-8^o de 70 pages 5
-
- P. MACAIRE, sous-intendant militaire de 1^{re} classe — **L'intendance au cours des hostilités.** In-8^o de 32 pages..... 1
-
- J. AUDIBERT, contrôleur général de l'administration de l'armée. — **Le ravitaillement national (réunion des ressources du territoire), ses origines, ses règles générales.** In-8^o de 176 pages..... 12
(Honneur d'une souscription du ministère de la guerre)
-
- P. SALLEFRANQUE, intendant militaire des troupes coloniales. — **Principes et méthodes d'administration.** In-8^o de 280 pages..... 18
(Honneur d'une souscription du ministère de la guerre)
-
- V. PAULIAN, officier d'administration du service de l'intendance — **Resume des connaissances exigées des candidats au grade d'officier d'administration du cadre auxiliaire de l'intendance :**
TOME I^{er} — **Connaissances communes à tous les services et connaissances particulières aux bureaux de l'intendance.** In-8^o de 268 pages..... 14
TOME II — **Connaissances particulières aux officiers des services des subsistances et de l'habillement.** In-8^o de 142 pages..... 9

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^e

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 4 500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — NANCY, 53, Rue Stanislas — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Marcel ASTRUC, ingénieur civil. — **L'automobile à la portée de tous** (1^{er} degré : Cours fondamental). Ouvrage honoré d'une souscription du ministère du Commerce et de la Ville de Paris pour les écoles professionnelles et primaires supérieures (50^e édition) Volume de 476 pages, avec 238 figures, relié toile souple 18 »

Le succès considérable qui a été obtenu par cet excellent ouvrage a été tel qu'on en a tiré 49 éditions en peu d'années pour répondre aux nombreuses demandes des armées. (Autorisé par le Ministre de la guerre en 1915.)

Les automobilistes civils et militaires trouveront dans *L'automobile à la portée de tous* des renseignements simples, complets, qui seront compris par tous.

Marcel ASTRUC, ingénieur civil. — **L'automobile à la portée de tous** (2^e degré : Cours supérieur). (19^e édition) Ouvrage honoré d'une souscription du ministère du Commerce et de la Ville de Paris pour les écoles professionnelles et primaires supérieures. Volume de 346 pages, avec 65 figures, relié toile souple. 18 »

Ce livre, dont les huit premières éditions ont été tirées sous le titre *L'Aide-mémoire du gradé automobiliste* (2^e degré), cours supérieur (autorisé par le Ministre de la guerre), fait suite à *L'automobile à la portée de tous* (1^{er} degré).

On y trouve enseignées avec le maximum de simplicité, les notions indispensables de force, de travail mécanique, de puissance en chevaux-vapeur, de rendements thermique, mécanique et thermo-dynamique ou total.

Marcel ASTRUC, ingénieur civil. — **Le petit livre sur l'automobilisme à la portée de tout le monde** (explications simples, compréhension rapide, assimilation facile). Brochure in-18 de 170 pages, avec nombreuses figures (15^e edit). 6 »

Le but de l'auteur est de répandre dans la masse du public, à l'aide de ce petit livre, pouvant être lu et compris par tout le monde, la description sommaire d'une automobile ainsi que l'étude rapide de son fonctionnement.

Capitaine CHAUMONT. — **Manuel élémentaire du chauffeur et du candidat chauffeur**. In-8^o de 96 pages, avec 16 croquis..... 3 »

Cet ouvrage, qui peut être considéré comme une initiation à l'automobile, contient, néanmoins, tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour faire un chauffeur.

Sa forme, par questions et réponses, a été adoptée pour l'exposition des matières à enseigner. Ce texte, de plus, est d'un précieux secours pour l'instructeur, puisqu'il lui évitera d'avoir à composer les questions, ce qui est toujours délicat lorsque la question doit être simple pour des choses souvent compliquées.

Memento à l'usage des gradés et sapeurs du 8^e régiment du génie, des téléphonistes et des radiotélégraphistes des régiments d'infanterie et d'artillerie (4^e édition). In-12 de 101 pages, avec 40 pages de schémas..... 6 »

Cette brochure n'est pas un règlement nouveau; c'est — ainsi que l'indique son titre — un « Memento » qui rendra les plus grands services aux jeunes recrues, qu'elles appartiennent au génie ou aux autres armes.

Un carnet de 40 pages de schémas accompagne ce Memento et en facilite la compréhension par les débutants.



Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^o

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 4.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — NANCY, 53, Rue Stanislas — 62, Avenue Baudin, LINDOLZ

Commandant A. LAFFARGUE. — L'étude par l'infanterie de la progression sous le feu de l'artillerie. In-8° de 76 pages, avec 2 cartes hors texte (1928) 4 00

Capitaine LOUSTAUNAU-LAGAU, breveté d'état-major. — L'infanterie de la Reichswehr. Armement, organisation, instruction, procédés tactiques In-8° de 72 pages, avec 2 cartes hors texte (1928)..... 7 20

Colonel E. BOURDEAU. — Campagnes modernes :

Tome I : L'épopée républicaine (1792-1804). Vol. gr. in-8° de 620 pages, avec atlas. 36 00

Tome II : L'épopée impériale (1804-1815). Vol. gr. in-8° de 585 pages, avec atlas 36 00

Tome III : L'épopée impériale (1804-1815). 2^e partie. Grand in-8° de 696 pages, avec atlas. 36 00

Colonel d'artillerie breveté PERRIER de La BATHIE. — De Descartes au général X... Volume in-8° de 236 pages. 12 00

Général SERRIGNY. — Réflexions sur l'art de la guerre. In-8° de 204 p. 7 20

Capitaine SALMON. — Etude sur la cavalerie. In-8° de 238 pages et 1 carte hors texte. 16 00

Commandant J. CAMPANA, chef d'escadron d'artillerie. — Les progrès de l'artillerie. La vie, la puissance et la mobilité des canons. Le nombre et l'organisation pendant la guerre 1914-1918. In-8° de 176 pages, avec 18 gravures. 14 00

Marcel PESCHAUD, secrétaire général du comité de direction des grands réseaux de chemins de fer français. — Les chemins de fer allemands et la guerre. In-8° de 338 pages avec 2 cartes hors texte (1927)..... 18 00

Lieutenant-colonel breveté FISCHER. — Comment dura la guerre. Souvenirs et réflexions sur l'entretien des armées françaises au moyen des chemins de fer de 1914 à 1918. Volume in-8° de 328 pages et 27 croquis..... 18 00

Colonel CLÉMENT-GRANDCOURT. — La tactique au Levant. In-8° de 328 pages, avec cartes et photogravures. 18 00

Capitaine breveté A. LAFFARGUE. — L'infanterie dans la bataille des yeux. In-8° de 134 pages, avec 2 cartes hors texte..... 7 20

Commandant GERIN. — Le combat des petites unités. Quatre exercices de combats (sur plan relief). In-8° de 228 pages, croquis dans le texte et hors texte (2^e édition). 12 00

Commandant TULOUP (Guy d'Armor). — Vulgarisation des grands principes tactiques et stratégiques. Préface du général Passaga. In-8° de 48 pages 4 00

Manuel du gradé de D. C. A. (Défense contre aéronefs). In-12 de 218 pages, avec nombreuses figures, relié toile souple (1928)..... 12 00